



Fiche de poste

1. Technicien spécialisé en gestion d'entreprise

- Sa mission consiste à :
 - Tenir la comptabilité générale de l'établissement
 - Assurer la gestion et le suivi de trésorerie
 - Tenir une gestion budgétaire
 - Établir les états et rapports comptables et financiers
 - Appliquer les procédures internes comptables et budgétaires dans le respect de la législation en vigueur ;

